



LE PORTAGE SALARIAL

**ETRE INDÉPENDANT TOUT EN CONSERVANT
LE STATUT DE SALARIÉ**



LE PORTAGE SALARIAL

- VOUS NÉGOCIEZ AVEC VOTRE CLIENT
- VOUS ÊTES COUVERT PAR UN CONTRAT DE TRAVAIL
- VOTRE PRESTATION DE SERVICES SE TRANSFORME EN BULLETIN DE SALAIRE
- VOUS COTISEZ A LA SÉCURITÉ SOCIALE, CAISSE DE RETRAITE, PÔLE EMPLOI
- VOUS BÉNÉFICIEZ À LA PROTECTION SOCIALE D'UN SALARIÉ
- VOUS CONTINUEZ À ÊTRE INDEMNISER PAR LE PÔLE EMPLOI



UNE RELATION TRIPARTITE



LES + DE O PORTAGE

- UN ACTEUR DU MARCHÉ DEPUIS 2007
- UNE GRANDE DISPONIBILITÉ ET UNE ÉCOUTE ATTENTIVE BASÉES SUR LA RELATION HUMAINE
- UNE RAPIDITÉ DE MISE EN OEUVRE
- UN SUIVI ADAPTÉ POUR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
- PRISE EN CHARGE DE VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF DE A À Z.
- AUCUNE CHARGE N'EST PRÉLEVÉE EN L'ABSENCE DE CHIFFRE D'AFFAIRES
- VOUS PROFITEZ D'UN VIVIER DE COMPÉTENCES AU SEIN D'O PORTAGE ET D'UN RÉSEAU D'ENTREPRISES IMPORTANT
- VOUS POUVEZ UTILISER LE N° D'ORGANISME FORMATEUR DE LA SOCIÉTÉ DE PORTAGE
- PAS DE MINIMUM DE FACTURATION



WWW.OPORTAGE.FR

PATRICIA GUIGNARD

06 09 59 34 40

01 34 76 10 15

WWW.CONTACT@OPORTAGE.FR